

RECOMMANDATIONS LÉGISLATIVES

La santé et sécurité au travail dans
l'industrie de la pêche commerciale du
Nouveau-Brunswick

Résultats de la consultation



INTRODUCTION

La pêche est largement reconnue comme étant l'une des professions les plus dangereuses. Le *Globe and Mail* a publié en 2017 des statistiques montrant que l'industrie de la pêche est le secteur le plus meurtrier au Canada, trois des six emplois les plus meurtriers provenant de l'industrie de la pêche. Voici ces principes :

- Matelots de pont de navires de pêche
- Chefs de bord de navires de pêche et pêcheurs
- Manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture

Toutefois, contrairement à d'autres emplois dangereux pour lesquels les taux d'accidents et de décès se sont améliorés au fil des ans, les décès liés à la pêche sont aujourd'hui aussi fréquents qu'en 1999, selon le Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada. Les statistiques pancanadiennes mentionnées ci-dessus sont les mêmes au Nouveau-Brunswick – nous constatons beaucoup plus de décès dans l'industrie de la pêche commerciale que dans toute autre industrie de la province.

Le 16 juin 2016, un navire de pêche a chaviré près de Salmon Beach (Nouveau-Brunswick), envoyant trois pêcheurs à la mer – deux d'entre eux ont perdu la vie. Une enquête du BST sur les décès, et son rapport ultérieur publié en juillet 2017, ont recommandé un certain nombre de mesures de sécurité obligatoires. Plus précisément, le BST a recommandé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick et Travail sécuritaire NB exigent que les personnes portent un vêtement de flottaison individuel (VFI) approprié en tout temps lorsqu'elles se trouvent sur le pont d'un navire de pêche commerciale ou à bord d'un navire de pêche commerciale sans pont ni structure de pont, et que Travail sécuritaire NB veille à ce que des programmes soient élaborés pour confirmer la conformité.

Jusqu'à ce que la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* soit modifiée pour inclure les navires de pêche comme lieu de travail, Travail sécuritaire NB ne peut pas assurer la conformité de l'utilisation des VFI sur les navires de pêche commerciale comme le recommande le BST.



Des gens se rassemblent sur le quai Miller Brook, près de Bathurst, après que deux pêcheurs de homards ont perdu la vie lorsque leur bateau a chaviré au large du quai dans la baie des Chaleurs.

(Photo de CBC)

ANALYSE DES COMPÉTENCES

La majorité des homologues de Travail sécuritaire NB au pays ont compétence en matière de santé et de sécurité dans l'industrie de la pêche de leur province. En fait, parmi toutes les provinces et tous les territoires qui pratiquent la pêche commerciale, seuls les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, qui ont en commun une commission de la sécurité et de l'indemnisation des accidentés du travail, et le Nouveau-Brunswick n'ont pas de compétence en matière de santé et de sécurité dans l'industrie de la pêche.

 Compétence en matière de santé et de sécurité au travail dans l'industrie de la pêche commerciale

 Pas de compétence en matière de santé et de sécurité au travail dans l'industrie de la pêche commerciale

 Pas d'industrie de la pêche commerciale



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX VFI

En 2018, Travail sécuritaire NB s'est lancé dans une campagne visant à promouvoir la sécurité dans l'industrie de la pêche. Toutefois, avant d'élaborer la campagne, Travail sécuritaire NB a consulté des membres clés de l'industrie, comme la Grand Manan Fishing Association et la Fundy North Fishing Association, pour obtenir des recommandations sur la meilleure façon de promouvoir la sécurité au sein de l'industrie et sur les obstacles à l'utilisation des VFI.

Travail sécuritaire NB a élaboré une campagne de sensibilisation aux VFI et a parrainé des exercices d'« homme à la mer » à trois endroits dans le sud de la province – Deer Island, Dipper Harbour et Grand Manan – à l'automne. Ces exercices ont attiré une centaine de participants et plusieurs médias. Les exercices ont démontré les différents types de techniques et d'équipements de sauvetage nécessaires pour récupérer une personne tombée à la mer, ainsi que d'autres procédures d'urgence, comme l'abandon du navire.



La campagne de sensibilisation aux VFI de Travail sécuritaire NB comprenait des exercices d'« homme à la mer » pour promouvoir l'utilisation des VFI à Deer Island, Dipper Harbour et Grand Manan. **Photo de CBC.**

Nous avons profité de ces trois événements pour présenter les changements législatifs et consulter les participants. Nous avons l'intention d'organiser d'autres exercices dans le nord du Nouveau-Brunswick au printemps.



Travail sécuritaire NB a produit trois fiches d'information sur les VFI, une [liste de vérification de la sécurité des bateaux de pêche](#), et cinq affiches (dont deux présentant de vrais pêcheurs du Nouveau-Brunswick), qui ont été tous distribués lors des réunions avec les associations et sont disponibles sur le [portail du site Web de Travail sécuritaire NB consacré à la pêche](#). Les fiches d'information, les affiches et les articles promotionnels portant la marque de Travail sécuritaire NB, comme des cartes à jouer, des porte-clés en forme de gilet de sauvetage et des sacs de rangement au sec, ont été distribués lors de toutes les réunions et de tous les exercices.

COUVERTURE MÉDIATIQUE

Les modifications législatives proposées concernant l'industrie de la pêche et les exercices d'homme à la mer ont suscité une attention médiatique positive de la part des médias francophones et anglophones, notamment la CBC, Radio-Canada, le Telegraph-Journal et le *Canadian Occupational Health Magazine*.

[WorkSafe wants fishing boat rules](#) (New Brunswick Telegraph-Journal)

By: Adam Huras Date: Jul 22, 2019

(Appeared in Fredericton Daily Gleaner, Miramichi Leader and Moncton Times and Transcript) WorkSafeNB says it will push to rewrite legislation to redefine fishing boats as "places of employment" in order to entrench safety obligations onboard.

[Le téléjournal Acadie - Rendre les gilets de sauvetage obligatoires](#) (Radio-Canada Moncton (CBAFT-TV))

Date: Jul 22, 2019

Airtime: 17:04

Travail sécuritaire Nouveau-Brunswick veut faire reconnaître les bateaux de pêche comme un lieu de travail.



[Travail Sécuritaire NB veut imposer de nouvelles règles pour les bateaux de pêche](#) (L'Etoile Provinciale)

Date: Aug 08, 2019

Le mandat de Travail Sécuritaire NB est double: prévention et éducation en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et indemnisation et reprise du travail en vertu de la Loi sur les accidents du travail.

[WorkSafeNB provides lifesaving crew overboard drills](#) (96.1 CBC Radio One Charlottetown (CBCT-FM))

Date: Oct 02, 2019

The four drills took place in Grand Manan, Deer Island and Dipper Harbour and included safety scenarios for man overboard, abandoning ship and medical emergencies.

[New rules in works to lift safety standards in fishing industry](#) (CBC News (Online))

Date: Oct 06, 2019

(Appeared in NouzIE (Online)) WorkSafeNB is examining changes to the Occupational Health and Safety Act so that fishing vessels are considered a place of employment - another move in the ongoing effort by regulatory bodies to lift safety standards across the fishing industry.



TACTIQUES DE CONSULTATION

PAGE D'ACCUEIL – WEB

Bannière sur la page d'accueil du site Web de Travail sécuritaire NB menant à une page contenant de l'information sur les modifications proposées, le sondage et des documents faisant la promotion de la sécurité de la pêche, tels que les fiches d'information sur les VFI et la liste de vérification de la sécurité des bateaux de pêche.

COURRIEL AUX INTERVENANTS

Envoi d'un avis par courriel à notre liste d'intervenants clés pour les informer des changements proposés, avec un lien vers le sondage. Cette liste comprend environ 250 intervenants de l'industrie représentant le Nouveau-Brunswick.

ÉCHANGE D'INFORMATION ENTRE LES INTERVENANTS

Nous avons demandé aux principaux groupes d'intervenants et aux associations de pêcheurs de communiquer à leurs membres les changements proposés dans la législation et la consultation en cours.

RÉUNIONS EN PERSONNE

Nous avons organisé des réunions (annexe A) avec des groupes d'employeurs et de travailleurs, pour décrire les changements et demander leur avis. Les réunions étaient dirigées par notre vice-président de la prévention et soutenues par le personnel de Travail sécuritaire NB.

EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT D'HOMME À LA MER

Nous avons organisé des exercices d'homme à la mer dans plusieurs collectivités, où nous avons présenté les changements législatifs et encouragé les participants à donner leur avis.

EXPOSITION COMMERCIALE FISH CANADA / WORKBOAT CANADA

Nous avons tenu un kiosque et établi des contacts avec le secteur lors de cette exposition commerciale qui a attiré plus de 6 500 participants. Nous avons communiqué de l'information sur la consultation et distribué des affiches sur la sécurité de la pêche, des fiches d'information, etc.

PUBLICITÉ DANS LES ARÉNAS

Pour s'assurer d'atteindre les membres de l'industrie qui ne participent pas aux médias sociaux, Travail sécuritaire NB a affiché des publicités faisant la promotion de l'utilisation des VFI dans les arénas des collectivités suivantes qui comptent une grande population de pêcheurs : Saint John, Moncton, Miramichi, Caraquet, St. Stephen, Saint Andrews, Black's Harbour, Shediac, Cap Pelé, Lamèque et Shippagan.

MÉDIAS SOCIAUX

Nous avons publié des messages sur quatre canaux de médias sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram) avec un appel à l'action pour répondre au sondage. Nous avons utilisé les médias sociaux organiques et payants.



VENTILATION DES MÉDIAS SOCIAUX

Nous avons publié des messages sur quatre canaux de médias sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram) avec un appel à l'action pour répondre au sondage. Nous avons utilisé les médias sociaux organiques et payants.

PORTÉE DE LA CONSULTATION

Inclus avec le résumé vidéo d'« homme à la mer »



	36 980
	1 237
	1 551
	146

PORTÉE SOCIALE 39 914

PORTEZ UN VFI POUR VOTRE FAMILLE, POUR VOTRE ÉQUIPAGE, POUR VOUS

Concours de sensibilisation aux VFI



	37 731
	19 297
	5 487
	97

PORTÉE SOCIALE 62 612

PORTÉE TOTALE – 102 526

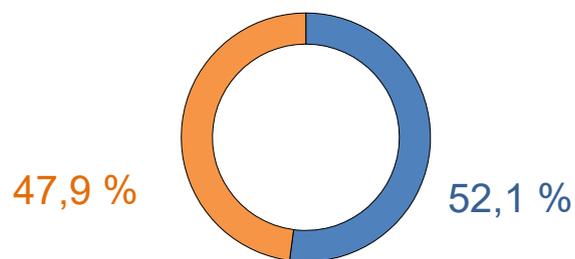


HOMME À LA MER
1 862 vues



PORTEZ UN VFI POUR VOTRE FAMILLE, POUR VOTRE ÉQUIPAGE, POUR VOUS
14 272 vues

PORTÉE SOCIALE



Payé Organique

MARKETING



Publicité murale au Colisée de Moncton



Panneau de la patinoire du Garcelon Civic Center à St. Stephen présentant la capitaine de bateau de pêche au homard Angie Lord.

LISTE DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES BATEAUX DE PÊCHE

Votre équipage est plus important que vos prises! Cette liste de contrôle pratique permet de vous rappeler les éléments de sécurité à vérifier, et aidera votre équipage et vous à rentrer à la maison en toute sécurité à la fin de chaque journée de pêche. Les quelques minutes qu'exige une vérification de sécurité peuvent vous permettre d'éviter une perte permanente.

<p>FAAMILIARITÉ ET ORIENTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres de votre équipage connaissent-ils le fonctionnement de la barge, les dangers, les tâches et les commandes du bateau? Les membres de votre équipage ont-ils reçu une formation sur l'utilisation de l'équipement et les procédures d'urgence? <p>PREMIERS SOINS</p> <ul style="list-style-type: none"> Les blessures de premier soins sont-elles disponibles et sont-elles facilement accessibles? Les membres de votre équipage ont-ils reçu une formation en secourisme d'urgence et en réanimation cardiorespiratoire? <p>EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Des dispositifs de protection de la tête sont-ils disponibles et portés en présence de danger? Des chapeaux de protection sont-elles disponibles et portés en présence de danger? Des dispositifs de protection des yeux et du visage sont-ils disponibles et portés en présence de danger? Des protecteurs auditifs sont-ils disponibles et portés en présence de danger? Des vêtements de protection, comme des combinaisons et des gants, sont-ils disponibles et portés en présence de danger? <p>RISQUE DE NOYAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> Des vêtements de flottaison individuels approuvés par Transport Canada sont-ils disponibles pour chacun des membres de l'équipage et portés sur le pont? De l'équipement de protection contre les chutes est-il disponible à utiliser en présence de danger? (Cintre-courts, boules de sauvetage, gilet) <p>PROTECTION CONTRE L'INCENDIE</p> <ul style="list-style-type: none"> Des extincteurs de type ABC sont-ils facilement accessibles et maintenus en bon état? Les matières inflammables et combustibles sont-elles entreposées de façon sécuritaire? (Conservés à bord uniquement (elles sont essentielles à l'embarquement, au fonctionnement et aux autres fonctions du bateau).) Le système d'évacuation est-il respecté à intervalles régulières? 	<p>MAINTIEN DU MATÉRIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> Les membres de votre équipage savent-ils comment sauver ou débrancher de façon sécuritaire l'équip de pêche, l'équipement, les piles et les chargeurs d'appareil? Capot de levage / le trou est-il maintenu en bon état? <p>EQUIPEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Tout l'équipement est-il en bon état de fonctionnement? Se reporter aux spécifications du fabricant pour connaître les exigences en matière d'inspection et d'entretien, y compris: <ul style="list-style-type: none"> Les appareils de communication et de navigation Les pompes: câbles, pompe pour le lavage, etc. L'équipement de pont La qualité de l'installation des soutes <p>SÉCURITÉ MÉCANIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> L'équipement est-il bien protégé pour éviter l'emmêlement? Les surfaces glissantes sont-elles protégées pour éviter les brûlures? <p>SURFACES DE TRAVAIL / DE MARCHE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les zones de travail et les passages sont-ils dégagés et l'équipement libre est-il protégé? Les membres de votre équipage portent-ils des chaussures adaptées aux surfaces glissantes (bonne adhérence)? Des vadrouilles et des saucis sont-ils facilement accessibles pour nettoyer les surfaces glissantes et déneigeuses? Avez-vous mis en place des procédures de nettoyage pour gérer les accumulations de glace? <p>SÉCURITÉ CHIMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> Les contenants de produits chimiques sont-ils tous étiquetés adéquatement? Les membres de votre équipage ont-ils reçu une formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail et une formation sur l'utilisation, l'élimination et l'emballage adéquat, ainsi que sur les procédures d'urgence en matière de produits dangereux?
---	--

travailsecuritairen.ca WORKSAFE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

Cette liste de vérification de sécurité pour les bateaux de pêche s'est avérée très populaire auprès des membres de l'industrie.

WORKSAFE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

VÊTEMENTS DE FLOTTAISON INDIVIDUELS (VFI) ET GILETS DE SAUVETAGE – SOIN ET ENTRETIEN

SAUVEZ UNE VIE – LA VÔTRE. PORTEZ UN VFI.



Entretien de votre dispositif de flottaison

- Suivez les instructions du fabricant pour le soin et l'entretien de votre VFI ou gilet de sauvetage.
- Inspectez votre VFI ou gilet de sauvetage avant de l'utiliser afin d'assurer qu'il est en bon état. Déceliez toute présence de :
 - pièces en métal ou en plastique brisées, tordues ou corrodées;
 - sangles ou courroies endommagées ou qui ne sont plus fixées au point d'attache;
 - matériel pourri ou détérioré qui déchire lorsqu'on tire dessus;
 - déchirure ou décousure par laquelle le matériel flottant peut s'échapper;
 - matériel flottant qui :
 - s'est endurci
 - est rigide
 - est comprimé en permanence
 - est saturé d'eau
 - est imprégné d'huile
 - matériel flottant qui démontre des signes de champignons ou de moisissure;
 - matériel flottant qui semble s'être échappé ou n'est pas bien maintenu en place.
- Signalez tout VFI ou gilet de sauvetage endommagé à votre superviseur ou au capitaine du bateau. Ne portez jamais un VFI ou gilet de sauvetage endommagé.
- Assurez-vous de bien nettoyer, entretenir et entreposer votre VFI ou gilet de sauvetage en faisant ce qui suit :
 - Utilisez un savon doux pour le nettoyer.
 - Évitez le nettoyage à sec, les détergents forts, l'essence ou le solvant pour enlever les taches.
 - Ne le rangez jamais lorsqu'il est mouillé. Faites-le d'abord sécher au grand air, à l'abri du soleil et loin d'une source directe de chaleur.
 - Lorsque vous ne vous servez pas de votre VFI ou gilet de sauvetage, rangez-le dans un endroit sec, bien aéré et facilement accessible à bord du bateau.
- Suivez les instructions du fabricant pour l'inspection, l'entretien et le rechargement de mécanismes des modèles autogonflables.
- Prenez en note toutes les inspections et mesures d'entretien effectuées si votre VFI ou gilet de sauvetage est autogonflable.

! Prenez soin de votre dispositif de flottaison et il prendra soin de vous si vous en avez besoin.

Une des trois fiches d'information sur les VFI. Celle-ci présente le capitaine de bateau Brian Guptill.



Les articles promotionnels comprennent des cartes à jouer, des porte-clés et des sacs de rangement au sec.

RÉSULTATS DU SONDAGE

1. Êtes-vous d'accord que les bateaux de pêche devraient être considérés comme un lieu d'emploi au Nouveau-Brunswick?

OUI	13	87 %
NON	2	13 %

La définition de « lieu de travail » n'inclut pas les bateaux de pêche. Travail sécuritaire NB n'a donc pas le pouvoir de réglementer la sécurité sur les bateaux de pêche.

Les « lieux de travail » ayant été redéfinis pour inclure les navires de pêche, les capitaines auront des obligations légales en matière de sécurité et seront liés par les principes généraux du devoir de fournir des lieux de travail sains et sûrs. Ils auront accès aux ressources de prévention de Travail sécuritaire NB en matière de conseils et d'application de la loi, ce qui permettra d'accroître la sécurité des lieux.

La plupart des répondants (87 %) ont soutenu la

recommandation. Parmi les commentaires :

« Les bateaux de pêche fournissent des emplois à des milliers de Néo-Brunswickois et il est difficile de les considérer autrement que comme un lieu d'emploi. »

87 %
des répondants sont favorables à cette recommandation.

Bien que la consultation en ligne ait pris fin le 31 décembre, la plupart des commentaires ont été reçus lors de réunions en personne avec les membres de l'industrie. Presque tous étaient d'accord pour que les bateaux de pêche soient inclus comme lieu de travail dans la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et étaient favorables à la promotion de la sécurité dans leur secteur. Nombre d'entre eux nous ont fièrement communiqué leurs protocoles de sécurité et exprimé leur engagement à assurer la sécurité de leur équipage. Si, dans l'ensemble, le secteur s'est montré réceptif, des préoccupations ont été soulevées concernant les coûts, la conformité et l'application de la loi, ainsi que l'incidence générale sur leurs activités. La principale préoccupation était les taux de cotisation d'indemnisation des accidents du travail à l'avenir.

RÉSULTATS DU SONDAGE

2. Qu'est-ce qui vous inquiète à propos des

changements? Parmi les commentaires :

« La seule préoccupation est qu'ils devraient cotiser à Travail sécuritaire NB en ayant accès à tout ce que Travail sécuritaire NB a à offrir. Cela devrait être tout ou rien si Travail sécuritaire NB doit avoir l'autorité sur l'industrie. »

« Coûts supplémentaires pour les pêcheurs. »

« Mes préoccupations sont la redondance des règlements et des politiques (avec Transports Canada) et le manque de sources de formation adéquates au niveau local ».

3. Avez-vous des questions sur la couverture volontaire?

Aucun des répondants n'a exprimé de préoccupation concernant la couverture volontaire.

Parmi les commentaires :

« J'y suis favorable et notre flotte de pêche a cotisé au programme d'indemnisation des accidents du travail pendant de nombreuses années. Nous fournissons également les meilleurs équipements de sécurité disponibles pour nos navires. Cependant, je pense que la participation de Travail sécuritaire NB ajoutera de la légitimité et aidera à changer la « culture de la sécurité » chez les pêcheurs. Nos équipages sont des professionnels très bien formés, mais certains des nouveaux règlements ne sont pas compris et pris au sérieux... surtout par les pêcheurs plus âgés. Il serait bénéfique pour tous de faciliter une approche collaborative de la participation de Travail sécuritaire NB... j'entends par là les propriétaires de navires, les exploitants, les équipages ainsi que Transports Canada et Travail sécuritaire NB. Je crois que la Nouvelle-Écosse est beaucoup plus avancée que nous et il est temps d'aller de l'avant. »

« J'aimerais qu'il soit interdit à un navire de quitter le quai pour la journée sans deux personnes à bord. En 1989, mon père est parti pêcher tout seul et s'est noyé. »

Conclusion

Travail sécuritaire NB veut des lieux de travail sains et sécuritaires pour tous les Néo-Brunswickois, peu importe où se trouve ce lieu de travail. Nous croyons que l'industrie la plus dangereuse de la province – la pêche – est celle qui a le plus besoin de services de santé et de sécurité. C'est pourquoi Travail sécuritaire NB propose des modifications à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* qui ajouteraient les bateaux de pêche à la définition de « lieu de travail ». Et l'industrie de la pêche est d'accord.

ANNEXE A

Réunions avec les groupes d'intervenants :

- Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
- Grand Manan Fishermen's Association
- Fundy North Fishermen's Association
- Union des pêcheurs des Maritimes
- Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels (FRAPP)
- Alma Fishermen's Association
- Connors Bros. et KCR Fisheries